

POST : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de l'État de crise déclaré pour faire face au Covid-19, les services postaux et de télécommunication ainsi que les systèmes de paiement ont été reconnus comme « activités essentielles pour le maintien des intérêts vitaux de la population et du pays ».

Dans ce contexte, depuis plus de trois semaines, les collaborateurs de POST font preuve d'un engagement exceptionnel à tous les niveaux et en particulier les collaborateurs qui sont sur le terrain, en contact quotidien avec les clients.

Conscient que cet engagement demande beaucoup d'efforts, POST Luxembourg a décidé la fermeture exceptionnelle, le vendredi 10 avril 2020, de ses points de vente (bureaux de poste, Espaces POST et points de vente télécom). La distribution du courrier sera suspendue ce jour-là, en accord avec l'ILR (Institut Luxembourgeois de Régulation).

Ce jour de repos est pour POST une façon de remercier ses collaborateurs.

La distribution de journaux, la livraison de colis, les dépannages et les interventions techniques urgentes seront assurés et le Call Center télécom restera accessible.

POST compte sur la compréhension de ses clients.